INSTITUTION SAINT-ALYRE

LYCEES D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE-PROFESSIONNEL et CLASSES DE BTS

Chef d'établissement : Monsieur Marc SARRAIL

- **Directrice adjointe : Mme Patricia SORIANO** - p.soriano@saint-alyre.net
- **Assistante administrative** : Mme Lydie MAINIERI - l.moranges@saint-alyre.net
- **Collaboratrice éducative** :Mme Oirda OUALIKEN - o.oualiken@saint-alyre.net

Organisation de la rentrée scolaire

Congés d'été

L'établissement sera fermé du vendredi 16 juillet (18h) au lundi 16 août (9h)

Remise des livres (Bac Pro et STMG)

Lundi 30 et mardi 31 août de 8h à 18h
Le jour de la rentrée pour les internes

Rentrée des classes

Classes	Dates	Observations
2nde – 1ère – Tle BAC PRO	Jeudi 2 septembre à 10h	**Accueil : salle L02** **10h30 à 12h : Avec le P.P.** **Début des cours : 13h**
1ère et Tle STMG	Jeudi 2 septembre à 14h	**Accueil : salle L02** **15h : Avec le PP**
BTS 1ères et 2èmes années	Lundi 6 septembre à 10h	**Accueil : salle K21** **10h30 à 11h30 : Avec le PP** **Visite de l'établissement avec les 2ème années** **Début des cours : 13h**

Internat

→ Accueil des internes : Jeudi 2 septembre : À partir de 9h30 pour les classes des lycées
Lundi 6 septembre : À partir de 9h pour les classes de BTS

- Rencontre Parents - Directeur – Responsable internat – Surveillants internat . Vendredi 3 septembre à 17h

Informations diverses

- Fin des cours à 16h05 les jeudi 2 et vendredi 3 septembre (Tle STMG fin des cours à 12h le 3/09)
- Pas de liste de fournitures au lycée
- Trombinoscope et photos de classes les 9 et 10 septembre
- Début des cours d'option : lundi 13 septembre
- Messe de rentrée : Vendredi 17 septembre à 17h

Réunions Parents – Équipes pédagogiques (toutes à 17h30)

1ère, Tle STMG	Lundi 13 septembre
2nde 1ère Tle Bac Pro	Mardi 14 septembre
BTS 1	Lundi 20 septembre

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

2021-2022

PASS Région

MANUELS SCOLAIRES GRATUITS, CULTURE, SPORT, ETC.

PLEIN D'AVANTAGES POUR LES JEUNES !

PASSREGION.AUVERGNERHONEALPES.FR

TOUT SAVOIR SUR LE PASS'RÉGION

PASS Région

C'EST POUR QUI ?

Si tu entres au lycée, en CFA, en MFR, etc. le Pass'Région, c'est pour toi et c'est gratuit !

IMPORTANT

Tu devras présenter ton Pass'Région à la rentrée pour pouvoir récupérer tes manuels scolaires gratuitement.

COMMANDE VITE TA CARTE !

C'EST POUR QUOI ?

Le Pass'Région offre plein d'avantages pour les jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes : manuels scolaires, mais aussi sport, culture (places de ciné, concerts, etc.), santé, bons plans, réductions, etc.

Retrouve tous les avantages ici : *passregion.auvergnerhonealpes.fr*

COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION ?

1. Je le commande à partir du 7 juin dès lors que je connais précisément mon futur établissement
   - Sur l'application mobile Pass'Région, disponible sur Google Play ou Apple store

   ou

   - Sur Internet* : *passregion.auvergnerhonealpes.fr* rubrique Commande
2. Mon futur établissement doit valider ma demande
3. Je reçois ma carte sous 15 jours et je peux immédiatement l'utiliser

Je reçois un mail de confirmation à chaque étape de ma commande et je peux suivre l'avancement de mon dossier sur mon compte : *passregion.auvergnerhonealpes.fr* rubrique Mon compte

* Tu peux effectuer ton inscription sur un ordinateur avec un navigateur Internet récent (Chrome 66 ou supérieur, Firefox 57 ou supérieur, Microsoft Edge 42 ou supérieur, Safari 11 ou supérieur), et également sur smartphone ou tablette iOS ou Android.

INSTITUTION SAINT-ALYRE

Jeudi 1er juillet 2021

Chers parents,

Afin d'améliorer la maîtrise de l'orthographe de nos étudiants de classe préparatoire, nous proposons cette année une plateforme d'entrainement Projet Voltaire aux étudiants de première année.

Il s'agit d'une solution en ligne d'évaluation et de remise à niveau personnalisée en orthographe. Depuis un ordinateur, les étudiants pourront accéder à leur espace Projet Voltaire en allant sur www.projet-voltaire.fr et en se connectant avec les identifiants et mots de passe que nous leur aurons renseignés. Grâce au *mode Cloud*, ils pourront poursuivre leur entraînement depuis une tablette (Android, iPad ou Windows 8) ou un smartphone (Android, iPhone, Windows Phone ou Windows 8). Après avoir téléchargé l'application, ils devront saisir leurs codes d'accès.

L'objectif est de se présenter à un examen en fin de première année certifiant un niveau en orthographe attractif pour leur poursuite d'études. Cet examen dure 3 heures et se passera au sein de notre établissement.

Cette prestation vous sera facturée : 10 euros pour l'année représentant l'accès à la plateforme.
La présentation facultative à l'examen est de 25 euros.

Veuillez croire, Madame, Monsieur en mes respectueux sentiments.

Madame SORIANO
Directrice adjointe en charge du lycée technologique et des BTS

Monsieur GARDY
Directeur adjoint en charge du lycée général et de la classe préparatoire ECE

INSTITUTION SAINT-ALYRE

Clermont-Ferrand,
Le 1er juillet 2021,

Dossier suivi par :
Patricia SORIANO
Eric GARDY

Madame, Monsieur,

Il n'est sans doute plus nécessaire d'insister sur l'importance qu'a pris la maîtrise des langues vivantes dans la formation des jeunes aujourd'hui.
Fort de ce constat, l'institution Saint-Alyre, a décidé, à compter de la rentrée 2021, de proposer une préparation aux examens Cambridge English Business pour les élèves de prépa et bts. Ces préparations s'adressent à des élèves volontaires, prêts à s'engager avec détermination dans ce projet.
Les certificats Cambridge ont une renommée internationale. *Cambridge English* est un acteur essentiel du domaine de la certification. Ses diplômes correspondent parfaitement au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

La gamme *Cambridge English Business Certificates (BEC)* est constituée de trois certificats distincts, chacun correspondant à un niveau d'anglais déterminé sur l'échelle du CECR : le **B1 BusinessPreliminary, B2 Business Vantage et C1 Business Higher.**

Les examens *Cambridge English Business Certificates* sont conçus pour apporter les compétences en anglais professionnel.

Le **B1 preliminary** confirme que l'étudiant possède de bonnes connaissances en anglais business pour une utilisation pratique au quotidien dans un environnement professionnel ; le **B2 Business Vantage** valide que l'étudiant a atteint un niveau d'anglais business permettant de communiquer aisément au niveau international.

Pour plus d'infos, ci-joint ce lien informatif :

https://www.cambridgeenglish.org/fr/Images/181139-cambridge-english-pour-votre-cv.pdf

INSTITUTION SAINT-ALYRE

Les Modalités :

Le coût de la préparation est de 105 € pour l'année, à verser à l'ordre de l'institution Saint-Alyre.

Il faut prévoir, en outre, l 'acquisition d'un manuel. Son coût est d'environ 40 euros selon l'examen préparé.

Les frais d'examen pour le Cambridge B1 Business Preliminary sont de 140 euros et 174 euros pour le B2 Business Vantage.

Si votre enfant souhaite suivre cette formation, il vous suffit de retourner le talon-réponse ci-joint, dûment renseigné, à l'attention de **Madame Patricia SORIANO OU Monsieur Eric GARDY**

Bien cordialement,

Madame SORIANO
Directrice adjointe en charge du lycée technologique et des BTS

Monsieur GARDY
Directeur adjoint en charge du lycée général et de la classe préparatoire ECE

Madame, Monsieur, ...

Parents de l'élève.....

inscrit (e) en classe de .....

souhaite(nt) que leur fils suive la préparation

- au *Cambridge English B1 Buisnesss preliminary*
- *au Cambridge English B2 Buisness Vantage*

Signatures des parents :

Section de Techniciens Supérieurs
20 rue Sainte George
63037 CLERMONT FERRAND CEDEX
☎ 04 73 31 70 30 🖷 04 73 31 70 40
Site : http://www.saint-alyre.net e-mail : l.moranges@saint-alyre.net

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

BTS GESTION DE LA PME 1ère ANNÉE

Manuels scolaires à acheter par l'étudiant

- GÉRER LA RELATION AVEC LES CLIENTS ET LES FOURNISSEURS DE LA PME
  Domaine d'activité 1
  BTS 1ère et 2ème années
  NATHAN TECHNIQUE
  Collection Domaines d'activités GPME, Edition 2021
  ISBN 978 2 09 167286 1

- SOUTENIR LE FONCTIONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PME
  Domaine d'activité 4
  BTS 1ère et 2ème années
  NATHAN TECHNIQUE
  Collection Domaines d'activités GPME, Edition 2021
  ISBN 978 2 09 167 288 5

- COMMUNICATION
  Les bases de la communication
  EDITION FONTAINE PICARD
  Date de parution Mai 2021
  ISBN 978 – 2 – 7446 – 4321 – 7 (référence PMET-21)

- CEJM (culture économique, juridique et managériale)
  EDITION NATHAN TECHNIQUE – REFLEXE
  2ème édition mise à jour
  ISBN 978 2 09 167 284 7
  Parution Mai 2021

- UN PLAN COMPTABLE

- UNE CALCULATRICE (dépourvue de mémoire) avec mode examen

INSTITUTION SAINT-ALYRE

www.saint-alyre.net

LES CONTRIBUTIONS FAMILIALES 2021-2022

ECOLE

COLLEGE

LYCEES

CLASSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

20 rue Sainte George
63037 CLERMONT-FERRAND

Téléphone : 04 73 31 70 30
Messagerie : institution@saint-alyre.net

ECOLE

CONTRIBUTIONS FAMILIALES MENSUELLES et PRESTATIONS PARA SCOLAIRES 2021-2022
PAR ENFANT

CONTRIBUTIONS FAMILIALES MENSUELLES (sur 10 mois)

Les tarifs sont établis en fonction du nombre d'enfants à charge et des revenus

REVENU IMPOSABLE DE L'ANNEE 2020	NOMBRE ENFANTS A CHARGE AU 01/09/2020			
	1	2	3	4 et +
A - jusqu'à 17 000 €	72 €	69 €	65 €	63 €
B - 17 000 € - 28 000 €	92 €	89 €	86 €	83 €
C - 28 000 € - 42 000 €	102 €	99 €	97 €	90 €
D - + de 42 000 €	104 €	101 €	98 €	92 €
+ un fonds de mutualisation des activités éducatives de 7,6 € par mois/10 mois *Cette somme couvre l'ensemble des dépenses liées aux activités scolaires diverses afin d'éviter désormais tout appel de fonds aux familles* (ne comprend pas les photos et livres scolaires)				

Si vous vous situez dans les grilles A, B, C, nous vous demandons de bien vouloir fournir au dossier d'inscription ou au dossier de rentrée une copie de votre avis d'imposition sur les revenus imposables de 2020. En l'absence de justificatifs des revenus, le tarif de la tranche D sera appliqué.

En cas de changement de situation familiale et de ressources depuis 2020, merci de bien vouloir contacter la directrice de l'école pour une étude de votre dossier.

Le nombre d'enfants retenu sera le nombre d'enfants à charge au 1er septembre 2021.

5 enfants et plus : gratuité à partir du 5e enfant inscrit quel que soit son niveau école, collège, lycée.

Classes d'accueil et petites sections : les familles dont l'enfant fréquente uniquement l'école le matin bénéficient d'une réduction de 40 % sur la contribution familiale.

Les élèves de l'école bénéficient d'un enseignement musical de qualité inclus dans leur emploi du temps.

L'assurance scolaire est prise en charge par l'établissement.
Les déclarations d'accident ou de sinistre doivent être déposées dans les 48 heures au secrétariat de l'école.

SERVICES MENSUELS : GARDERIE – ETUDES DIRIGEES :

Un service de garderie est proposé aux familles **gratuitement le matin** à partir de **7H30** et le soir jusqu'à **17H00.**

MATERNELLE	PRIMAIRE
Garderie du soir : **18,20 €/mois** A partir de **17H00** jusqu'à **19H00 maximum****	**Garderie du soir :** **18,20 €/mois *** À partir de **17H00** jusqu'à **19H00 maximum****
	Étude dirigée - Aide aux devoirs de 17H00 à 18H00 **1** fois/semaine **12,20 €/mois** **2** fois/semaine **22,20 €/mois** **3** fois/semaine **30,30 €/mois**

*: Aux enfants du primaire inscrits en études et en garderie il est accordé une remise de 50 % sur le tarif de la garderie
** : Au-delà de 19H00, il sera facturé un montant forfaitaire de **20 €** par heure et par dépassement.

CANTINE PRIMAIRE-MATERNELLE :

Le ticket repas	**6.15 €**

Paiement en ligne sur le site **ECOLE DIRECTE** ou à l'accueil de l'école

FRAIS OPTIONNELS ANNUELS :

Activités Péri-Educatives sur « le temps de midi » : Chorale Sport et Santé Détente - Relaxation - Concentration Chinois Conte	**61,00 €/an pour 1 activité / semaine** **91 €/an pour 2 activités**

Cotisation Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (APEL)	**21.00 €/an**
L'Institution Saint-Alyre propose une préparation aux examens de l'Université de Cambridge, de l'enseignement primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. **Les frais de formation s'élèvent à .....** **Manuel support - (Livre et/ou fichier).....** **A noter : les frais d'inscription aux Examens restent à la charge de la famille et sont à régler ultérieurement à l'Université de Cambridge (de 80 € à 120 € selon les niveaux)**	**112 €/an** **26 €/an**

MODALITES DE FACTURATION : voir modalité de règlement ci-après

La facture est envoyée sur votre espace sur Ecole Directe

Contribution familiale mensuelle x 10 mois.

La contribution familiale fait l'objet d'une seule facture annuelle adressée par internet sur école directe en début d'année scolaire (courant octobre) à chaque famille. **Tout mois commencé est dû.**

L'adhésion à l'APEL est fortement recommandée, toutefois si vous ne souhaitez pas adhérer veuillez le signaler sur la fiche situation de début d'année scolaire afin qu'elle ne vous soit pas facturée.

Une réduction exceptionnelle peut être demandée. Le dossier de demande d'aide aux familles est à retirer auprès de Mme CAILLY-MOINS avant le 11 septembre 2021.

COLLEGE ET LYCEE

CONTIBUTION FAMILIALE 2021-2022 SUR 10 MOIS

	COLLEGE	LYCEES	INTERNAT
Contribution Mensuelle	**97 €**	**103 €**	**361 €[1]**

Cautions livres, internat	**80 €[2]**	**80 €[2]**	**100 €[3]**

Rentrée des dimanches soir/an	**222 €**
~~**Rentrée des dimanches soir – Arrivée occasionnelle**~~	~~**22,50 €**~~

FRAIS OPTIONNELS

CHAM option voix 6e - 3e	65,70 € / mois
Cotisation association de parents d'élèves de l'enseignement **(APEL)**	21 € / an
Pass'découverte / an (activités sportives du mercredi après-midi)	**150 €**
Préparation aux examens de l'Université de Cambridge, au Cervantès, au Goethe Institute et HSK1-2-3	
• Frais de formation	111€ / an
• Support (manuels, fichiers, …)	36 € / an
• Frais d'inscription aux examens sont à régler ultérieurement	80 € à 150 € suivant le niveau

L'association sportive propose des activités sportives dont un pass'découverte pour les activités du mercredi après-midi.

L'assurance scolaire est prise en charge par l'établissement

Les déclarations d'accident ou de sinistre doivent être déposées dans les 48 heures auprès du responsable pédagogique.

REDUCTIONS ACCORDEES SUR LA CONTRIBUTION FAMILIALE :

L'institution Saint-Alyre aide les familles nombreuses. Elle accorde deux types de réductions sur la contribution familiale qui se cumulent.

Réduction sur le nombre d'enfants à charge :

Une réduction pour enfants à charge au 1er septembre 2021, moins de 18 ans ou étudiants de 18 à 21 ans, est accordée **sur la contribution familiale**, sur présentation du livret de famille et d'une attestation d'inscription en enseignement supérieur pour les étudiants

Enfants à charge	3	4	5	6	7	8
Taux de réduction	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %

[1] Les frais d'internat s'ajoutent à la scolarité.

[2] La caution forfaitaire pour les livres scolaires est facturée en une seule fois, elle est incluse dans la facture annuelle et sera conservée durant le cursus de l'élève. A chaque restitution annuelle du lot de livres un dédommagement pourra être facturé en cas de livres abîmés ou non rendus.

[3] La caution forfaitaire pour l'internat est facturée en une seule fois, elle est incluse dans la facture annuelle et sera conservée tant que l'élève conservera son statut d'interne. En fin d'année scolaire, il pourra être facturé des frais en cas de dégâts constatés et de perte de cadenas.

Réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits à Saint-Alyre :

A partir de 3 enfants inscrits à l'Institution Saint-Alyre, il est accordé une réduction forfaitaire sur les contributions d'externat dès qu'ils sont au collège ou au lycée.

3 enfants	**Réduction de 100€ (sur l'aîné, collégien, lycéen ou étudiant)**
4 enfants	**Réduction de 250€ (150 € sur l'aîné + 100 € sur le cadet : collégien, lycéen ou étudiant)**
5 enfants et plus	**Gratuité à partir du 5ème enfant quelque soit son niveau, école, collège, lycée et réduction de 250 € (150 € sur l'aîné + 100 € sur le cadet en secondaire ou supérieur).**

Une réduction exceptionnelle peut être demandée. Le dossier de demande d'aide aux familles est à retirer au service comptabilité avant le 11 septembre 2021.
En toute circonstance exceptionnelle, vous êtes invités à prendre rendez-vous avec le Chef d'Établissement afin de convenir d'une solution.

MODALITES DE FACTURATION - ECOLE - COLLEGE - LYCEES :

La contribution familiale fait l'objet d'une seule facture annuelle adressée sur ECOLEDIRECTE en début d'année scolaire (courant octobre) à chaque famille. **Tout mois commencé est dû**.

L'adhésion à l'APEL est fortement recommandée, toutefois si vous ne souhaitez pas adhérer veuillez le signaler sur la fiche situation de début d'année scolaire afin qu'elle ne vous soit pas facturée.

Une facture de régularisation annuelle est émise en juillet pour les reliquats de cantine, les régularisations liées aux contributions familiales et aux restitutions de livres et de caution.

Le solde dû est prélevé entre le 10 et 15 juillet, pour les familles qui ont opté pour le prélèvement mensuel. S'il s'agit d'un avoir, vous recevrez un virement en juillet.

Pour les familles qui règlent leur facture par chèque, le solde dû est à payer à réception de la facture.

MODALITES DE REGLEMENT ECOLE - COLLEGE - LYCEES :

Possibilités de paiements de la facture annuelle :

1. paiement en un seul versement :
   A réception de la facture, par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de : l'Institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture)

2. paiement en 3 versements : montant de la facture annuelle divisé par 3
   1/3 à la rentrée scolaire
   1/3 le 1er janvier
   1/3 le 1er avril
   Par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture)

3. paiement en 10 prélèvements : le 8 de chaque mois
   En 10 fois dont 2 prélèvements en septembre et octobre de 80 €. Le solde sera réparti sur 8 mois de novembre à juin.

4. paiement en espèces :
   Le paiement en espèces est accepté, un reçu vous sera délivré.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Contributions Familiales 2021-2022 Les frais d'assurance scolaire font l'objet d'un contrat établissement souscrit par l'institution. Ils sont compris dans les frais de scolarité et couvrent les activités scolaires, extrascolaires et durant les périodes de stage.		
BTS MCO **BTS SAM** **BTS GESTION DE LA PME**	**1ère et 2ème année**	***1.585 €***
PREPA ECOLES DE COMMERCE option ECONOMIQUE	**1ère et 2ème année**	***1.150 €***

FRAIS ANNEXES	
Accès au service de santé de l'université Clermont-Auvergne	8,50 € / an
Préparation aux examens de l'Université de Cambridge :	
First Certificate Advanced Business	
• Frais de formation	111 € / an
• Support (manuels, fichiers, …)	36 € / an
• Frais d'inscription aux examens sont à régler ultérieurement	80 € à 150 € suivant le niveau
Certification Voltaire – Frais d'examen	25 €

MODALITES DE FACTURATION

La contribution familiale fait l'objet d'une seule facture annuelle adressée, sur École Directe, en début d'année scolaire (courant octobre) à chaque famille.

Confirmation d'inscription :

Un chèque d'arrhes de 280 € non remboursable est demandé par étudiant(e), il sera encaissé début juillet et viendra en déduction du paiement de la facture annuelle. **En cas de départ tout trimestre commencé est dû.**

MODALITES DE REGLEMENT

1. Paiement en un seul versement :
A réception de la facture, par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de : l'Institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture).

2. Paiement en 2 versements : montant de la facture annuelle divisé par 2
A réception de la facture et le 1er janvier
Par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de chèque la référence figurant sur la facture).

3.Paiement en 10 prélèvements dont 2 prélèvements en septembre et octobre de 80 €. Le solde sera réparti sur 8 mois de novembre à juin.

4. Paiement en espèces : Le paiement en espèces est accepté, un reçu vous sera délivré.

RESTAURATION
Collège - Lycées

Plusieurs formules de demi-pension

L'institution Saint-Alyre propose plusieurs formules de demi-pension, formules qui devront être confirmées après à la rentrée des classes et la communication des emplois du temps. L'objectif poursuivi est clairement de permettre aux familles de gérer au plus près leur budget demi-pension.

Ces formules seront effectives du **20/09/2021 au 10/06/2022**. En dehors de cette période, le repas sera facturé 6,61€, quel que soit le statut des élèves. Les montants des frais de restauration durant ces deux périodes seront à payer sur École Directe.

Attention, les jours de demi-pension sont des jours fixes de la semaine qui doivent être impérativement précisés afin de pouvoir effectuer toutes les prises en compte nécessaire. Tout passage en dehors du ou des jours choisis fera l'objet d'une facturation complémentaire au prix du repas occasionnel de 7€.

Les repas non pris en raison des voyages scolaires, stages, ..., seront déduits, hors frais fixes, sur la facture de régularisation de fin d'année.

Une franchise de 8 jours et appliquée à toute absence pour maladie. A la demande écrite des parents, une réduction sur les jours complémentaires au-delà de la franchise est faite sur la base de 5 € par repas.

DEMI-PENSIONS	Période effective du 20/09/2021 au 11/06/2022
Demi-Pension 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)	**972,00 €**
Demi-Pension 4 jours	**773,00 €**
Demi-Pension 3 jours	**595,00 €**
Demi-Pension 2 jours	**397,00 €**
Demi-Pension 1 jour	**199,00 €**

Repas occasionnels pendant la période 20/09/2021 au 10/06/2022	7 €

Goûters	120 €

Le Changement de régime ne peut être autorisé en cours de l'année scolaire.

Le changement de régime est exceptionnel et relève de l'autorisation du Chef d'Établissement.

MODALITES DE REGLEMENT DE LA CANTINE

Le forfait demi-pension des élèves du Collège et des Lycées figure sur la facture annuelle.

Les jours non choisis et les repas hors forfait de septembre et juin sont à payer sur EcoleDirecte.

Les élèves externes du secondaire et tous les élèves de maternelle et primaire doivent alimenter à l'avance leur compte de restauration :

- Par carte bleue, sur le site EcoleDirecte, porte-monnaie restauration.
- Par chèque ou espèces, à l'accueil de l'École ou Collège/Lycée.

Le Sweat Saint-Alyre

Prix : à partir de 20 €

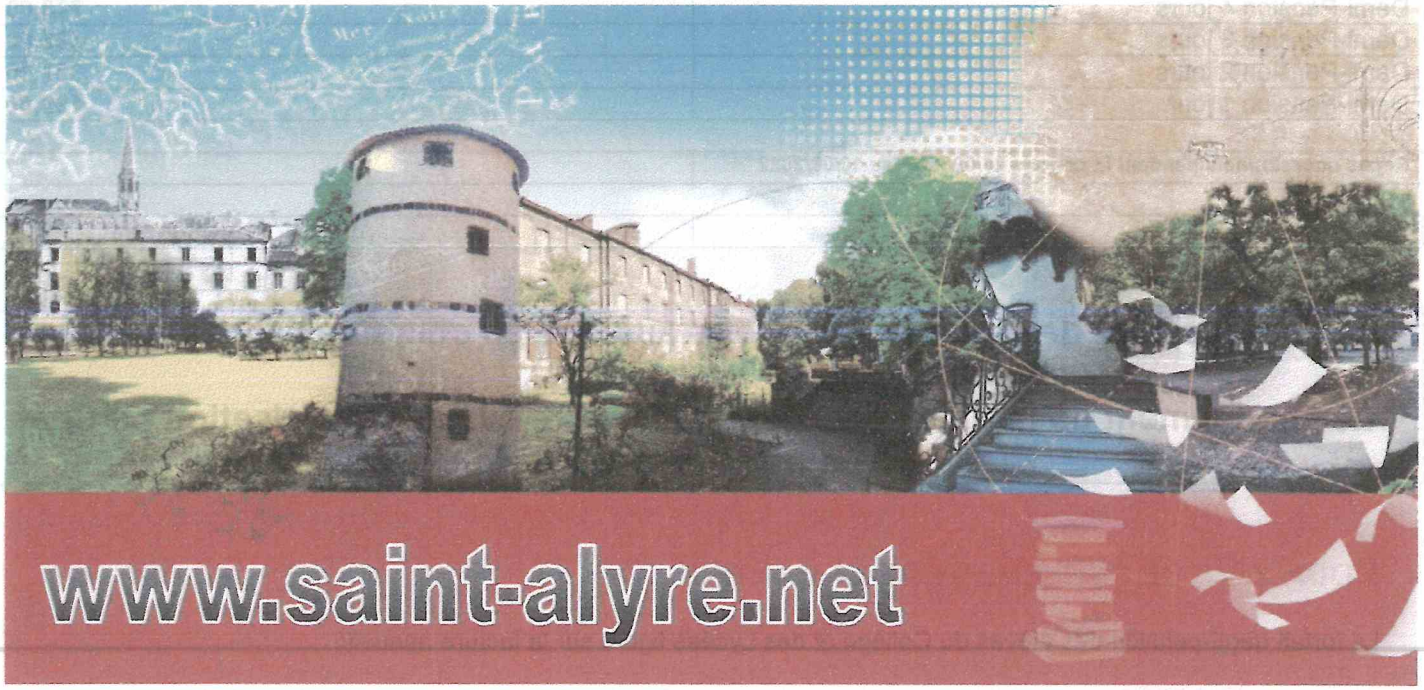

INSTITUTION SAINT-ALYRE
20, rue Sainte-George - 63037 Clermont-Ferrand Cedex 1

FICHE INFIRMERIE 2021/2022

Fiche à remplir par les parents et à renvoyer **impérativement AVANT le 24 Août** à l'adresse suivante :
Institution Saint-Alyre, Service Infirmerie, 20, rue Sainte-George, 63037 Clermont-Ferrand Cedex1.
Attention cette 1ère page (recto) fait office de Fiche d'Urgence et est donc un document NON CONFIDENTIEL, une copie sera stockée dans les bureaux des directeurs adjoints pour des questions de pratique en cas d'accident en l'absence des infirmières. La 2ème page (verso) est uniquement destinée aux infirmières donc confidentielle.

NOM : ..... **Prénom :** .....
Date de naissance : ..... Lieu de Naissance : .....

Classe : ..... Mon enfant sera: Interne - Demi-pensionnaire - Externe
Adresse : .....
.....

Parents ou responsables

Père (ou tuteur)
Nom – Prénom .....
Adresse (si différente).....
.....
Profession : .....
Tél domicile : .....
Tél professionnel .....
Portable : .....

Mère (ou tutrice)
Nom – Prénom .....
Adresse (si différente) .....
.....
Profession : .....
Tél domicile : .....
Tél professionnel .....
Portable : .....

Autre personne à joindre en cas d'urgence : (Nom, prénom, téléphone et lien avec l'enfant)
.....
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.
La famille est immédiatement avertie par nos soins.
ATTENTION : Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un responsable légal.

NOM, téléphone et adresse du médecin traitant : .....
.....
Date du dernier Vaccin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) : .....

Informations importantes concernant la santé de votre enfant (rappel : cette page n'est pas confidentielle):

Antécédents médicaux, chirurgicaux, autres :
.....
.....
.....
Allergies (générales, alimentaires, médicamenteuses) :
.....
.....
.....
Traitements suivis actuellement :
.....
.....
.....

MEDICAMENTS PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE :
Si votre enfant doit prendre un traitement lorsqu'il est à Saint Alyre les médicaments et un double de la prescription médicale doivent être déposés à l'infirmerie. En cas d'urgence il est important d'avoir connaissance de ces éléments ! Pensez à nous avertir de tout changement en cours d'année scolaire.

NOM : ..... **Prénom :** .....

Informations médicales que vous souhaitez confidentielles *(n'hésitez pas à rajouter une feuille si vous avez besoin de plus de place) :*

.....
.....
.....

Autres informations que vous jugez utiles de porter à la connaissance des infirmières (évènements familiaux, sociaux, autres... Consultation spécialisée en cours : psychologue, orthophoniste, etc) :

.....
.....
.....

- **TRES IMPORTANT :**

Si votre enfant est atteint de troubles de la santé évoluant sur une longue période (sans reconnaissance du handicap) : pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, ... **vous êtes invités à prendre contact avec la directrice de l'école pour les maternelles/primaires ou les infirmières pour les collégiens/lycéens pour la mise en place d'un PAI= Protocole d'Accueil Individualisé.** Ce document -qui devra être rempli par votre médecin traitant ou spécialiste- a pour but de faciliter l'accueil de votre enfant en prenant en compte sa situation médicale (traitements ou soins particuliers, protocole d'intervention en cas d'urgence, ...). Il sera diffusé aux directeurs adjoints et adultes susceptibles d'être en contact avec votre enfant, dans le respect du secret médical puisqu'aucun diagnostic ne doit être mentionné. *(BOEN n° 34 du 18.09.2003)*
Pour prendre contact avec les infirmières : infirmerie@saint-alyre.net ou par Ecole Directe dès les 1ers jours de la rentrée scolaire.

Si votre enfant avait déjà un PAI l'an passé merci de remplir et signer l'encadré ci-dessous :

Je soussigné(e).....
Père, mère, tuteur de l'élève : ..... Classe : .....
Déclare que le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) de mon enfant est :

- ☐ à modifier : merci de préciser et de bien reprendre contact avec le service infirmerie:
  .....
  .....
- ☐ à renouveler sans modification (merci de joindre l'ordonnance de l'année en cours et de toujours vous assurer que nous avons des médicaments non périmés)
- ☐ à annuler

Date et signature :

- **Mon enfant bénéficiait d'un PAP l'an dernier : OUI NON**

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) concerne les élèves atteints de **troubles des apprentissages évoluant sur une longue période**, sans reconnaissance du handicap (par ex : troubles spécifiques du langage : dyslexie, dysphasie, dyspraxie). C'est un document qui se construit avec le médecin traitant et des bilans paramédicaux en fonction des troubles de l'enfant (orthophoniste, psychologue, psychomotricien, etc)
(BO n°5 du 29 Janvier 2015)

➢ Si vous pensez que votre enfant a besoin de la mise en place de ce dispositif d'accompagnement **merci de prendre contact avec le directeur concerné** : primaire, collège, lycée général ou technologique.

- **Mon enfant bénéficiait d'un PPS l'an dernier : OUI NON**

Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) est un dispositif **relevant de la MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées), ce n'est donc pas l'établissement qui peut le mettre en place, il s'adresse aux élèves reconnus « handicapés » par la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie).

Fait à : ..... Le : .....

Signatures des parents :